

Comité directeur
Réunion du bureau
14 novembre 2018 - Champigneulle

Présidence de M. Albert Gemmrich.

Présents : MM. Georges Ceccaldi, Marc Hoog, Michel Keff, Patrick Leiritz, René Lopez, René Marbach, Joël Muller, Gérard Seitz, Michel Spindler, Jacky Thiébaud, Jean-Marie Thiriet, Francis Willig.

Assistent : MM. Ilan Blindermann (directeur général), Florent Gosselin (directeur), Patrice Grethen (directeur technique régional), Frédéric Varais (directeur administratif et financier).

Monsieur Albert Gemmrich revient sur la présentation faite le matin même par Messieurs Thierry Wieszman et Carlos Rodrigues sur l'application « Dr Sport » et sur le projet de créer une application « Dr Coach » dédiée plus principalement aux éducateurs. Après quelques interventions et interrogations de certains membres présents, le bureau émet un avis favorable pour que de nouveaux échanges aient lieu entre les représentants de cette société et les responsables de la Ligue du Grand Est.

Préparation de la réunion du 12 décembre 2018 : Coupe du Monde 2019

Madame Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la fédération, accompagnée d'autres responsables de la FFF, seront présents le mercredi 12 décembre 2018 pour échanger sur le projet d'animation et de mobilisation des clubs du Grand Est dans le cadre de la Coupe du Monde 2019. Chaque président de district pourra être accompagné d'un élu, un cadre technique ou un bénévole de la commission féminine. Une présentation par la ligue et les districts du plan régional d'action sera projetée ce jour-là, dont la tournée des districts et d'autres manifestations organisées en faveur de la féminisation et du développement du football féminin.

Situation des clubs débiteurs

Monsieur Michel Spindler présente une situation actuelle des dettes de certains clubs et tout particulièrement de ceux qui n'ont toujours pas réglé le montant des sommes dues au 30 juin 2018 pour la saison dernière.

Des courriers en recommandé ont déjà été envoyés aux clubs concernés pour les alerter. Une dernière relance va être effectuée par le service comptable et le comité directeur se prononcera lors de sa prochaine réunion sur la suite à donner en fonction des réponses reçues.

Il est également demandé aux districts de faire connaître rapidement leur position vis-à-vis des clubs inactifs depuis trois saisons pour lesquels il reste une dette dans les comptes.

Calendrier des modifications des textes réglementaires

Monsieur Georges Ceccaldi présente, dans un premier temps, les propositions de modification des textes fédéraux qui vont être expliquées samedi devant le collège des présidents de ligue et de districts et qui seront soumises à l'approbation de l'assemblée fédérale du 8 décembre 2018.

Ces textes concernent les statuts de la fédération avec des nouvelles répartitions des compétences entre l'assemblée fédérale et le COMEX, des modifications pour les statuts-types des ligues et des districts à aborder lors d'assemblées générales simples et non extraordinaires, quelques articles des règlements généraux, de l'annexe 2 du règlement disciplinaire, des statuts des éducateurs et entraîneurs du football et du football diversifié, et des règlements des compétitions nationales.

Monsieur Jacky Thiébaud, en accord avec la commission régionale des compétitions, va se charger de faire une proposition de vœu qui sera débattue lors d'un prochain comité directeur et qui concerne une évolution de l'article 153 des règlements généraux de la FFF sur la participation actuelle des joueurs U20 en U19 et sur la nécessité de l'adapter aux nouvelles compétitions U18. Ce vœu sera à adresser à la fédération par la ligue avant le 8 mars 2019 afin de pouvoir être proposé à l'assemblée fédérale prévue le 8 juin.

Notre prochaine assemblée générale étant fixée au 30 mai 2019 et l'envoi aux clubs des modifications réglementaires devant se faire au plus tard le 15 mai, Monsieur Georges Ceccaldi précise que les textes à soumettre au comité directeur, pour validation, devront l'être avant la mi-avril 2019.

Statuts de la ligue

Monsieur Jean-Marie Thiriet, principal rédacteur des statuts lors de la création de la LGEF, aura la charge d'y apporter les modifications réglementaires votées lors de l'assemblée fédérale du 8 décembre 2018. Précision faite que ces nouvelles dispositions s'inscrivant dans le cadre d'une mise à jour des statuts types décidée par l'assemblée fédérale, au titre de la ligue, il n'y aura pas lieu de les soumettre au vote d'une assemblée générale extraordinaire, mais elles devront être présentées lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2019.

FAFA 2018-2019

Monsieur Michel Keff revient de façon précise sur le compte rendu de la réunion de la cellule régionale FAFA qui s'est déroulée le lundi 5 novembre 2018. La ligue bénéficie pour la saison 2018-2019 d'une enveloppe de 155 000 euros pour les transports et de 910 000 euros pour les équipements. Le bureau prend acte des propositions de la commission en ce qui concerne les transports, les plafonds par projet et la répartition de l'enveloppe liée à l'équipement (30 % part fixe, 50 % part clubs, 20 % part licencié), et souhaite que ce point soit remis à l'ordre du jour du prochain comité directeur pour que tous les présidents de district puissent s'exprimer avant une décision définitive.

Membres d'honneur

Monsieur René Lopez intervient pour que les membres d'honneur de la ligue soient systématiquement invités aux assemblées générales. Monsieur Georges Ceccaldi souhaite que cette invitation soit étendue aux présidents des commissions régionales. Le bureau émet un avis favorable à ces deux souhaits et demande aux services administratifs de la ligue de faire le nécessaire dès la prochaine assemblée.

Monsieur Albert Gemmrich informe les membres présents qu'il va inviter tous les présidents et vice-présidents des commissions régionales pour assister à une réunion prévue dans le courant du mois de janvier 2019.

Commissions régionales 2018-2019

Le bureau du comité directeur acte :

- la démission de M. Vincent Merulla de sa fonction de représentant des présidents de CDA à la CRA,
- la nomination de M. Christian Lamaud (secteur Alsace) à la commission régionale juridique.

Divers

- Monsieur Michel Spindler évoque un courrier de la MDS qui aborde le problème de couverture par notre assureur (Allianz) de certaines manifestations organisées par les clubs concernant des activités extra sportives qui n'ont rien à voir avec la pratique de notre sport. L'assurance est parfaitement capable de couvrir la responsabilité civile du club pour ce type de demandes, mais dans ce cas, il y a obligation de payer une surprime. Suite à différentes interventions et questions, un contact va être pris avec l'assureur et ce point sera revu lors d'une prochaine réunion.

- Monsieur Francis Willig revient sur l'entretien qu'il a eu avec Monsieur Daniel Jacquet, membre de la commission de développement des pratiques diverses, suite à ces propos d'après match sur l'arbitrage d'une rencontre de football d'entreprise. Le bureau du comité directeur adresse un rappel à l'ordre à ce membre et lui demande d'avoir plus de retenue dans ces propos à l'avenir.

- Monsieur René Lopez remercie les présidents de district pour leur implication dans les futures remises des médailles datant des années précédentes au titre des anciennes ligues. En ce qui concerne la création de la médaille de la LGEF, elle est en cours de réalisation et devrait pouvoir être attribuée au titre de la saison 2018-2019.

- Pour la période hivernale, du 15 novembre 2018 au 15 mars 2019, Monsieur Gérard Seitz présente la permanence et la procédure assurées par les membres de commission, plus une personne extérieure sur le secteur de Champagne Ardenne, et les salariés du service des compétitions pour la gestion des matches remis.

- Tirage au sort de la Coupe du Monde Féminine 2019 : la ligue bénéficiant de neuf nouvelles invitations, décide de faire bénéficier chaque district d'une place supplémentaire s'il le désire.

Frédéric Varais,
Directeur administratif et financier